

assura.

Groupe Assura
Rapport annuel
2024

Assura en chiffres clés

	2024	2023 retraité
Primes et prestations		
Primes acquises	CHF 3.5 mia	CHF 3.6 mia
dont assurance obligatoire des soins (AOS) ¹	CHF 3.1 mia	CHF 3.3 mia
Charges de prestations	CHF 2.6 mia	CHF 2.8 mia
dont AOS ¹	CHF 2.4 mia	CHF 2.6 mia
Compensation des risques (CDR, charges)	CHF 484.3 mio	CHF 737 mio
Taux de sinistres (y c. CDR)	90.2%	97.5%
dont AOS ¹ (y c. CDR)	94.3%	100.8%
Frais AOS¹		
Charges d'exploitation	CHF 179.6 mio	CHF 176 mio
Taux de frais AOS ¹	5.7%	5.4%
Frais AOS par assuré (sur effectif moyen)	CHF 263	CHF 218
Provisions et réserves		
Provisions techniques	CHF 1.8 mia	CHF 1.9 mia
Taux de provisions ³	55.1%	57.3%
Capitaux propres	CHF 482.0 mio	CHF 410.3 mio
dont réserves AOS ¹	CHF 267.2 mio	CHF 240.8 mio
Taux de capitaux propres	15.0%	12.5%
Taux de réserves AOS ^{1,2}	9.5%	7.4%
Résultat		
Résultat consolidé	CHF 72.2 mio	CHF -147.5 mio
Collaborateurs au 31.12.2024		
Effectifs	1'578	1'703
Effectifs en équivalent plein temps	1'472	1'590
Clients	01.01.2025	01.01.2024
Nombre d'assurés	822'000	805'000
Nombre d'assurés AOS	714'000	697'000
Nombre d'assurés LCA (assurances complémentaires)	431'000	440'000
Nombre de sites	21	21

1 Selon comptes statutaires Assura-Basis SA.

2 Selon les réserves AOS incluant la provision pour fluctuation et sécurité par rapport aux primes.

3 Il s'agit du total des provisions techniques par rapport au total du bilan.

Sommaire

Assura en 2024	
Message du président du Conseil d'administration et du directeur général	4
Mission et valeurs	8
2024 en bref	9
Gouvernance	11
Fondation Assura	11
Structure du Groupe	11
Conseil d'administration	12
Comités du Conseil d'administration	12
Direction générale	14
Rémunérations	16
Fonctions de supervision et de contrôle	17
Systèmes de gestion des risques et de contrôle interne	17
Rôles et responsabilités des acteurs des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne	17
Rapport financier 2024	19
Compte de résultat consolidé	20
Bilan consolidé	21
Tableau de flux de trésorerie consolidé	22
Tableau de variation des fonds propres consolidés	23
Annexe aux comptes annuels consolidés	24
Rapport de l'organe de révision	41

Couverture: Khalid, responsable qualité téléphonique au Service Client, Pully

Afin d'exprimer notre approche inclusive tout en veillant à la fluidité des textes, ce rapport alterne la double mention du masculin et du féminin et l'utilisation du masculin générique.



Ruedi Bodenmann, directeur général, et Bruno Pfister, président du Conseil d'administration

L'année 2024 marque le retour à la croissance pour Assura, tant en nombre de clients qu'en termes financiers. Cette évolution positive confirme la pertinence de la stratégie d'entreprise mise en place en 2022 et centrée sur la volonté de proposer une expérience client de premier ordre et un accompagnement du patient dans le système de santé.

Depuis, chaque équipe et chaque projet est mobilisé pour déployer cette stratégie, permettant à Assura de relever les défis posés à la branche de l'assurance-maladie et d'entamer, elle-même, une profonde évolution.

L'innovation technologique au service de l'efficacité de l'organisation et de la simplicité pour nos clients

Assura s'engage pour maintenir des finances saines. À cette fin, nous continuons de renforcer l'efficacité de nos activités en automatisant les processus de masse, en digitalisant les interactions avec les clients ainsi qu'en modernisant et uniformisant les outils et les méthodes appliquées. Ces évolutions permettent aussi de focaliser le travail de nos équipes sur des missions à plus forte valeur ajoutée, une responsabilité assumée par Assura tant vis-à-vis de ses collaborateurs que d'un marché suisse de l'emploi régulièrement en déficit de personnel qualifié.

En plus de contribuer à cette efficacité accrue, ces évolutions donnent aujourd'hui à Assura les clés pour offrir une expérience client de premier ordre et renforcer encore l'efficacité du contrôle des factures.

Afin de simplifier la gestion de l'assurance-maladie, nous prenons désormais directement en charge les factures des pharmacies, médecins et laboratoires. Cela signifie que nos clients ne doivent plus avancer d'argent pour leurs traitements, ni prendre le temps de nous envoyer leurs justificatifs de soins. Et pour qu'ils puissent continuer de s'impliquer dans la vérification de leurs factures, nous les invitons à répondre à quelques questions simples adressées via l'Espace Client en ligne ou l'App Assura. Cette implication dans le contrôle des factures est efficace et représente un potentiel d'économies non négligeable, tant pour nos assurés que pour le système de santé.

« Nous avons réalisé d'importants progrès en termes d'expérience client. Ils nous confortent dans la volonté de poursuivre les efforts engagés. Ces derniers s'appuient notamment sur une transformation technologique centrée sur les évolutions à forte valeur ajoutée pour notre clientèle. »

Ruedi Bodenmann
Directeur général

L'ambition de nous améliorer constamment

Accessibilité 24/7, personnalisation, réactivité: le digital offre des avantages considérables en termes d'expérience client. C'est pourquoi nous optimisons en continu les plateformes de services que constituent l'Espace Client et l'App Assura. Cette App vient d'ailleurs de remporter pour la seconde fois le prix de la meilleure App suisse dans le domaine de l'assurance.

Au terme de l'année 2024, deux autres aspects importants de la relation client nous réjouissent: des délais de gestion des factures parmi les plus courts du marché et des enquêtes de satisfaction qui démontrent que notre service à la clientèle répond toujours plus rapidement et efficacement aux demandes de nos assurés.

S'y ajoute le renforcement de notre réseau de conseillers partout en Suisse car, si le digital est un facteur essentiel de simplicité et de disponibilité, la proximité reste une priorité pour Assura, tant en matière de conseil et

d'accompagnement de nos clients que d'amélioration constante et de croissance continue. C'est pourquoi Assura poursuit le développement de ce réseau et continue d'investir dans la formation de chacun de ses collaborateurs, gage de la qualité de leurs conseils.

Des engagements durables, aussi en faveur du système de santé

Les progrès réalisés en termes d'expérience client sont réjouissants. Ils nous confortent dans la volonté de poursuivre cette évolution année après année.

Notre entreprise multiplie par ailleurs les initiatives pour concrétiser ses engagements environnementaux, sociaux et de gouvernance. Le deuxième rapport de durabilité d'Assura qui sort ce printemps 2025 fait état des actions en cours et prévues, notamment pour réduire son empreinte carbone, renforcer la proximité avec les clients, développer la performance économique et contribuer à améliorer le système de santé.

« Assura s'engage en faveur de la pérennité de notre excellent système de santé. Si des réformes sont indispensables et urgentes, il importe de privilégier celles qui garantissent la qualité des soins et l'accompagnement du patient tout en s'avérant efficaces pour le système. »

Bruno Pfister

Président du Conseil d'administration

Garantissant à chacun l'accès aux soins nécessaires à sa santé, notre système de santé est aujourd'hui mis à mal par l'augmentation continue des coûts et son incidence sur les primes d'assurance-maladie. Santé et primes restent d'ailleurs la première source d'inquiétude de la population suisse selon le baromètre des préoccupations UBS 2024.

Dans ce contexte, Assura s'engage en faveur des réformes indispensables à la pérennité du système de santé et a rejoint, en ce sens, la nouvelle faïtière des assureurs-maladie prio.swiss. Parmi les réformes envisageables, nous privilégions celles qui garantissent la qualité des soins et l'accompagnement du patient tout en s'avérant efficaces pour le système. Heureusement, les réformes présentant ces avantages sont nombreuses. Nous sommes tout particulièrement attachés à celle consistant à favoriser l'approche ambulatoire. Cette voie est pertinente alors que la plupart des pays de l'OCDE¹ pratiquent bien plus d'interventions en hôpital de jour que la Suisse et que les études montrent que cette approche garantit une qualité de

soins comparable, apporte plus de confort au patient et s'avère bien plus économique pour ce dernier ainsi que pour le système de santé. Élargir la liste des interventions réalisées en ambulatoire devrait d'autant plus être une priorité qu'elle conduirait, en outre, à réduire les besoins des hôpitaux en infrastructures coûteuses et les frais qui y sont liés.

Par ailleurs, également vecteur d'une qualité et d'une efficacité accrue des interventions, la coordination supra-cantonale de l'offre hospitalière générale et spécialisée mérite d'être encouragée.

Des résultats 2024 très favorables

Nos résultats 2024 sont positifs malgré une hausse persistante des coûts de la santé. Ils traduisent la pertinence de la stratégie déployée par le Groupe depuis 2022, centrée sur la qualité de service et l'accompagnement du patient dans le système de santé. Ils démontrent aussi que les efforts fournis par nos équipes, dans l'ensemble de nos activités, portent leurs fruits. Ainsi, au terme de l'année 2024, le Groupe Assura enregistre un chiffre d'affaires de CHF 3.5 mia et un résultat net consolidé de CHF 72.2 mio.

Les chiffres 2024 mettent en évidence un résultat des placements favorable et un rééquilibrage entre volume de primes et prestations de soins remboursées. Le renforcement de la solidité financière de l'entreprise est également réjouissant. En effet, alors que la solvabilité dans le domaine des assurances complémentaires reste très élevée avec un taux d'environ 500%, les réserves affichent une progression significative dans le domaine de l'assurance de base, avec un taux de solvabilité supérieur aux exigences légales.

Enfin, la recherche systématique d'efficacité permet de maîtriser les charges d'exploitation et de continuer d'investir en faveur de la qualité du service à la clientèle et du développement de nos activités commerciales.

Remerciements

Nous remercions très sincèrement nos clients de leur confiance et de leur fidélité. Nous continuerons de nous engager au quotidien pour leur proposer un service et des solutions à la fois simples et de qualité. Nous exprimons aussi notre gratitude à nos collaborateurs dont la forte implication, les compétences et le professionnalisme ne cessent de faire progresser Assura.

Bruno Pfister

Président du Conseil d'administration

Ruedi Bodenmann

Directeur général

Mission et valeurs

Assura accompagne activement ses clients dans leurs décisions concernant leur santé et dans l'accès à des prestataires de qualité. Elle contribue ainsi à la pérennité et à l'efficacité du système de santé.

Pour concrétiser cette mission, Assura s'appuie sur les cinq axes de sa stratégie d'entreprise.

Tout d'abord, elle entend proposer des primes abordables, mais pas forcément les moins chères du marché. Parce que s'adresser aux assurés qui attendent plus que le meilleur prix est la clé pour construire une relation à long terme et de confiance avec ses clients.

Une relation de cette nature permet de connaître les besoins et attentes. Cela sert le deuxième axe de la stratégie d'Assura : offrir une expérience client de premier ordre. Plus de simplicité, de réactivité et d'efficacité dans les échanges avec les clients et dans la prise en charge de leurs prestations de soins implique aussi un travail sur l'organisation, les processus et les outils de l'entreprise.

La volonté d'Assura de renforcer ses canaux de distribution et, partout, son accès au marché, constitue le troisième axe de sa stratégie. Lequel repose notamment sur la force de vente interne de l'entreprise. Le développement de cette dernière permet aussi à Assura d'apporter un conseil personnalisé et de qualité sur l'ensemble du territoire suisse.

Le quatrième axe de la stratégie porte sur l'innovation et le développement des produits. Il est intrinsèquement lié au précédent, des produits innovants et modulaires étant indispensables pour se différencier et se positionner favorablement sur le marché, tant dans le domaine de l'assurance de base que dans celui des assurances complémentaires.

Enfin, le cinquième axe consiste à réinterpréter la notion de responsabilité chère à Assura pour la centrer sur l'accompagnement du patient dans le système de santé et sur l'implication des clients dans la vérification des factures. Cette approche positive et collective contribue à maîtriser les coûts de la santé et leur impact sur les primes de l'assurance de base.

Nos valeurs

Quatre valeurs rassemblent les collaboratrices et collaborateurs d'Assura et les guident dans leurs missions quotidiennes.

La responsabilité

Nous sommes déterminés à contribuer, en tant qu'acteur responsable, à l'amélioration du système de santé, dans l'intérêt de l'assuré.

L'esprit entrepreneurial

Nous nous efforçons d'innover et de chercher continuellement à mieux répondre aux besoins de nos assurés, tout en faisant prospérer Assura.

La collaboration

Nous nous engageons à entretenir un environnement de travail collaboratif favorisant la prise d'initiative, la transparence et le respect mutuel avec à l'esprit l'intérêt de l'assuré.

L'orientation client

Nous nous appliquons à mettre l'assuré au cœur de nos activités et à répondre à ses attentes de manière professionnelle et constructive.

2024 en bref

Proposer aux clients un service de qualité et les accompagner dans leur parcours de santé, tels sont les objectifs qui ont mobilisé Assura tout au long de l'année 2024.

Résultats 2024

Au 1^{er} janvier 2025, Assura rassemblait 822'000 clients, assurance de base et assurances complémentaires confondues. Ce chiffre reflète une évolution favorable par rapport à l'année précédente.

Les résultats réalisés par les sociétés du Groupe Assura suivent la même tendance et montrent que la stratégie déployée depuis 2022 porte ses fruits.

Le Groupe Assura affiche un résultat net consolidé de CHF 72.2 mio (2023 : CHF -147.5 mio) au terme de l'exercice 2024. Le chiffre d'affaires s'établit quant à lui à CHF 3.5 mia (2023 : CHF 3.6 mia).

Ces chiffres mettent notamment en évidence un équilibre renforcé entre primes et prestations prises en charge, une bonne performance des placements ainsi que des charges d'exploitation maîtrisées grâce aux efforts déployés pour contenir les coûts tout en continuant d'investir pour développer le service à la clientèle et la digitalisation.

Le renforcement de la solidité financière de l'entreprise repose sur une solvabilité toujours élevée dans le domaine des assurances complémentaires et une progression significative des réserves dans le domaine de l'assurance de base, avec un taux de solvabilité supérieur aux exigences légales.

Souhaitant faire profiter ses clients de ses bons résultats, Assura a constitué une provision pour reversement de CHF 5.4 mio dans les comptes d'Assura SA. En bénéficieront les assurés ayant opté pour certaines assurances complémentaires.

Une offre au plus près des besoins

En raison d'une nouvelle croissance des coûts des prestations de soins, les assureurs-maladie ont, à l'automne 2024, annoncé une augmentation moyenne des primes de 6% pour 2025. La prime moyenne

d'assurance de base d'Assura a connu une évolution similaire avec une augmentation moyenne de 5.8%.

Disponible depuis le 1^{er} janvier 2024, le modèle d'assurance de base PreventoMed a d'emblée connu un franc succès auprès des clients. Il faut dire que ce modèle répond tant au besoin de prévention des maladies qu'à celui d'avoir rapidement accès à un premier diagnostic. En effet, PreventoMed prend en charge, sans franchise, les examens de prévention des cancers du sein, du côlon et de la prostate ainsi que les tests destinés à détecter un risque de diabète ou de maladie cardiovasculaire.

Il permet aussi de s'adresser à son médecin de famille, à un centre de télémédecine 24h/24 ou, sans rendez-vous, à l'une des 360 pharmacies partenaires du modèle.

Dans le domaine des assurances complémentaires, Assura a confirmé la stabilité des primes de toutes ses assurances pour 2025 et élargi sa gamme avec l'assurance de protection juridique Lexa et avec l'assurance dentaire Denta Sana. Ces nouveaux produits lui permettent de répondre aux attentes exprimées par un nombre croissant de clients, tant en termes de couverture que de modularité.

Simplifier le parcours client

Tout au long de l'année 2024, Assura a poursuivi le développement de ses équipes de conseillères et de conseillers à la clientèle avec pour objectif de garantir la qualité de conseil et la proximité par une présence dans toute la Suisse.

Par ailleurs, soucieuse d'offrir toujours plus de simplicité à sa clientèle, Assura a adopté le système du tiers payant. Ainsi, elle prend désormais directement en charge les factures qui lui sont transmises par les médecins, pharmacies et laboratoires.

Parallèlement à cette évolution, Assura a développé une approche simple et rapide pour encourager ses clients à participer à la vérification de leurs factures de soins. Ils sont désormais invités, via leur Espace Client ou l'App Assura, à répondre à quelques questions ciblées relatives aux prestations facturées.

Innover avec les services digitaux

Depuis 2024, l'Espace Client en ligne et l'App Assura mettent aussi un vérificateur de symptômes à la disposition des assurés. Conçu par des médecins et disponible à toute heure, il représente une solution rapide, confidentielle et sécurisée pour évaluer la gravité des symptômes et la nécessité de consulter un professionnel de la santé.

Également dans une logique de sensibilisation et d'information, Assura a lancé, en 2024, un site internet repensé pour offrir une expérience utilisateur optimale et de nombreux contenus portant sur des thématiques liées à la santé, à la prévention et à l'assurance-maladie.

Des équipes mobilisées, aussi en faveur de la durabilité

Assura met l'amélioration continue de l'efficacité et de la qualité du service à la clientèle au cœur des mesures qu'elle prend pour optimiser son organisation, ses processus et ses outils. En 2024, elle a d'ailleurs continué d'investir dans l'évolution de ses systèmes informatiques et renforcé l'automatisation de certaines opérations, permettant de focaliser le travail des équipes concernées sur des missions à plus forte valeur ajoutée.

Par ailleurs, après la première publication d'un rapport sur les questions non financières portant sur l'année 2023, Assura a affiné en 2024 sa politique de durabilité et concrétisé des initiatives qui l'ancrent à tous les niveaux de l'entreprise. Ces initiatives font, entre autres, l'objet du nouveau rapport qui sort ce printemps.

Enfin, Assura s'est appuyée sur l'expertise d'un institut renommé pour mener une enquête relative à la culture interne et à la satisfaction au travail de ses collaboratrices et collaborateurs. Ses résultats ont permis d'identifier les points forts de l'entreprise et de mettre en place des initiatives pour progresser, tant au niveau de chaque équipe que du Groupe dans sa globalité.

Perspectives 2025

En 2025, Assura poursuit le développement de son offre dans l'assurance de base et les assurances complémentaires en privilégiant l'encouragement de la prévention et la modularité des produits.

Son attention se porte aussi sur des solutions de nature à apporter de nouvelles réponses aux besoins d'orientation des clients dans le système de santé et d'accompagnement des patients vers les soins les mieux adaptés à leur situation personnelle.

Le développement des équipes de conseillers Assura reste aussi une priorité pour 2025, afin de garantir un conseil de proximité dans toute la Suisse.

Enfin, la volonté d'offrir un service client de premier ordre mobilise les nombreuses équipes concernées. Pour plus de simplicité et de qualité au service de la clientèle, il s'agit notamment d'optimiser les messages et informations adressés à l'assuré, de développer encore les fonctionnalités des plateformes digitales ou d'assurer une orientation toujours plus optimale de chaque client appelant nos services vers l'interlocuteur le mieux à même de répondre à ses questions.

Gouvernance

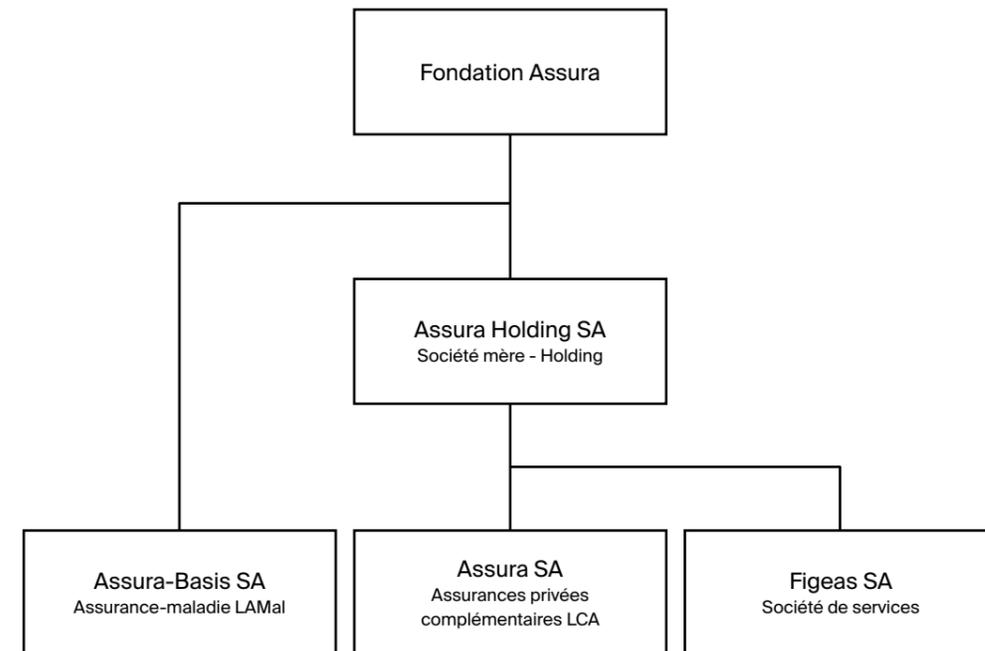
Les principes de bonne gouvernance d'entreprise s'appliquent à l'ensemble de l'organisation du Groupe Assura ainsi qu'aux organes de direction et de contrôle.

Fondation Assura

Indépendante et sans but lucratif, la Fondation Assura est l'actionnaire du Groupe Assura. Parallèlement à son rôle d'actionnaire, elle poursuit une action caritative et octroie chaque année des soutiens financiers à des projets dans les domaines de la prévention des maladies, de la recherche médicale et du bien social en Suisse.

Ses moyens sont issus de son capital et des dividendes versés par Assura Holding SA ; ils ne proviennent pas de l'assurance de base, Assura-Basis SA étant une société à but non lucratif. La Fondation est soumise à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des fondations.

Structure du Groupe Assura



Conseil d'administration

(au 01.01.2025)

Le Conseil d'administration est nommé par l'Assemblée générale. Hormis pour les objets que la loi et les statuts réservent formellement à l'Assemblée générale, il est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique du Groupe et de ses sociétés.

Au 1^{er} janvier 2025, le Conseil d'administration comptait cinq membres.

Dans le cadre des règlements qu'il édicte, il délègue à la Direction générale la mise en œuvre de la stratégie et la gestion opérationnelle des sociétés du Groupe.

Durant l'année 2024, le Conseil d'administration a tenu cinq séances ordinaires ainsi que quatre séminaires destinés à approfondir des sujets de portée stratégique.

Lors des Assemblées générales du 23 mai 2024, M. Jean-Luc Chenaux et M. Eric Bernheim n'ont pas sollicité le renouvellement de leur mandat. Les mandats d'administrateurs de M. Philippe Deecke, M. Bruno Pfister, Mme Jeannine Pilloud, M. David Queloz et Mme Kelly Richdale ont été renouvelés pour une année. Le Conseil d'administration a nommé M. Bruno Pfister comme président à partir du 23 mai 2024.

Le Conseil d'administration compte trois comités : le Comité d'audit et des risques, le Comité de placements et le Comité de nomination et de rémunération.

Comités du Conseil d'administration

Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des risques, au système de contrôle interne, aux affaires comptables et actuarielles, à l'audit interne ainsi qu'aux relations avec l'organe de révision.

Depuis le 23 mai 2024, il est composé des membres suivants :

- David Queloz, président
- Philippe Deecke, membre

Durant l'année 2024, le Comité d'audit et des risques a tenu quatre séances.

Comité de placements

Le Comité de placements est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des placements, y compris la gestion du parc immobilier.

Depuis le 23 mai 2024, il est composé des membres suivants :

- Philippe Deecke, président
- Jeannine Pilloud, membre

Durant l'année 2024, le Comité de placements a tenu quatre séances.

Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la composition et à la rémunération des organes dirigeants ainsi qu'à la préparation des objectifs de la Direction générale et des principes de la politique de rémunération.

Depuis le 23 mai 2024, il est composé des membres suivants :

- Kelly Richdale, présidente
- Bruno Pfister, membre

Durant l'année 2024, le Comité de nomination et de rémunération a tenu cinq séances.

Le Conseil d'administration

(au 01.01.2025)



Bruno Pfister
Président
Membre du Comité de nomination et de rémunération

- Lookthrough Advisor
- Président du Conseil d'administration de iAccess Partners AG
- Membre du Conseil d'administration de SCOR SE, France
- Membre du Conseil d'administration d'Akademie-Dialog Santé AG
- Membre du Conseil d'administration d'Evulpo AG



Philippe Deecke
Membre
Président du Comité de placements
Membre du Comité d'audit et des risques

- Directeur financier de Lonza AG
- Membre du Conseil d'administration de Bacthera AG



Jeannine Pilloud
Membre
Membre du Comité de placements

- Présidente du Conseil d'administration d'Alstom Suisse
- Membre du Conseil de surveillance de TÜV Nord, Allemagne
- Membre du Conseil d'administration de Fehr Advice
- Partenaire de KMES Partner
- Responsable de l'Innovation Partnership, ETH Zurich
- Membre des conseils consultatifs de l'ETH Circle et de l'Université de Lucerne
- Présidente de l'ETH Alumni Association



David Queloz
Membre
Président du Comité d'audit et des risques

- Directeur général Fondation Hôpital Jules Daler
- Membre du Conseil d'administration et vice-président de Permanence médicale de Fribourg SA
- Membre du Conseil de la Fondation suisse de proctologie et périnéologie



Kelly Richdale
Membre
Présidente du Comité de nomination et de rémunération

- Senior Advisor, SandboxAQ, USA
- Executive Fellow, World Economic Forum
- Venture Partner, Amadeus Capital Partners, Royaume-Uni

Vincent Hort
Secrétaire hors Conseil

Direction générale

(au 01.01.2025)

La Direction générale compte sept membres représentant les principaux domaines d'activité d'Assura et nommés par le Conseil d'administration. Elle est responsable de la mise en œuvre de la stratégie, de la conduite des affaires et de la gestion opérationnelle des sociétés du Groupe, ainsi que de la mise en œuvre, du maintien et du développement du système de contrôle interne et de gestion des risques.

Au cours de l'exercice 2024, elle s'est réunie sur une base bimensuelle.

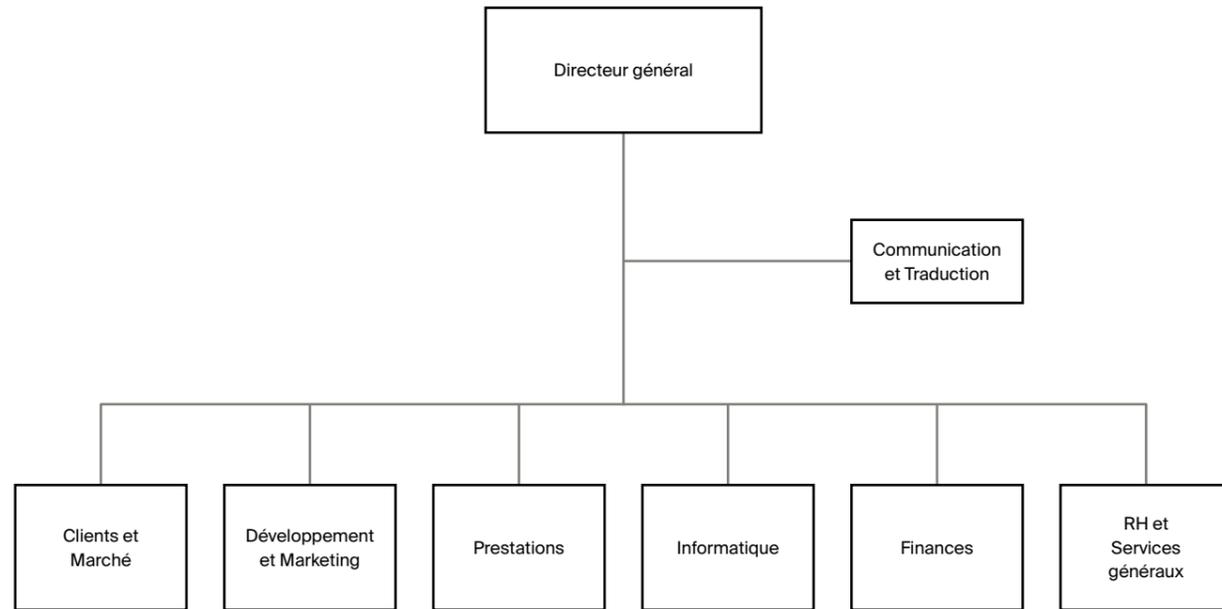
La Direction générale se compose de :

Directeur général Ruedi Bodenmann

Directeurs Yves Seiler, Département Clients et Marché
 Stephan Kotyczka, Département Développement et Marketing
 Fabio Fierloni, Département Prestations
 Yassir Madhour, Département Informatique
 Patrick Grandfils, Département Finances
 Hélène Wetzel, Département RH et Services généraux

Le 1^{er} juillet 2024, Yves Seiler a succédé à Danilo Bonadei à la tête du Département Clients et Marché.

Organigramme fonctionnel



Les membres de la Direction générale



Ruedi Bodenmann
Directeur général



Yves Seiler
Département Clients et Marché



Stephan Kotyczka
Département Développement et Marketing



Fabio Fierloni
Département Prestations



Yassir Madhour
Département Informatique



Patrick Grandfils
Département Finances



Hélène Wetzel
Département RH et Services généraux

Rémunérations

La politique de rémunération du Groupe Assura repose sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance dans ce domaine, notamment sur un engagement à appliquer une rémunération équitable et compétitive, adaptée à chaque fonction et respectant l'égalité femmes-hommes.

La rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale concerne l'ensemble de leurs activités au sein des sociétés du Groupe Assura, à savoir Assura-Basis SA, Assura SA, Figeas SA et Assura Holding SA. Elle est financée par ces quatre sociétés.

La rémunération des administrateurs est arrêtée par l'Assemblée générale. Elle porte sur leurs activités au sein du Conseil d'administration et de ses trois comités. Cette rémunération est fixe et ne comporte pas de part variable.

La rémunération de la Direction générale du Groupe est, quant à elle, fixée par le Conseil d'administration. Elle comporte un salaire annuel fixe, une composante salariale variable et d'autres revenus. La rémunération obtenue dans le cadre de mandats professionnels exercés pour le compte d'Assura est reversée à l'employeur. La composante variable est définie en fonction de l'atteinte d'objectifs d'entreprise, communs à l'ensemble des membres de la Direction générale, ainsi que d'objectifs individuels.

L'atteinte des objectifs d'entreprise est évaluée par le Conseil d'administration qui se détermine également quant à l'atteinte des objectifs individuels des membres de la Direction générale.

En 2024, le montant annuel de la rémunération en numéraire des membres du Conseil d'administration du Groupe Assura s'élève à CHF 693'651. La rémunération en numéraire la plus élevée s'établit à CHF 161'193.

La rémunération totale 2024 des membres de la Direction générale du Groupe Assura s'est élevée à un montant en numéraire de CHF 2'165'417 et à d'autres revenus de CHF 57'853. Des contributions de l'employeur au titre de la prévoyance, à hauteur de CHF 353'706, ont été versées.

La rémunération la plus élevée s'établit à un montant en numéraire de CHF 561'530 et à d'autres revenus de CHF 8'645. S'y ajoutent les contributions de l'employeur au titre de la prévoyance professionnelle pour un montant de CHF 91'000.

À noter que le présent rapport fait état de la rémunération en numéraire des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction générale, et non plus brute comme dans les rapports précédents. De plus, la part variable est celle versée durant l'année concernée, en l'espèce 2024, et non pas la part variable due pour l'année concernée comme dans les rapports précédents.

Fonctions de supervision et de contrôle

Le Groupe dispose de processus de gouvernance solides s'articulant notamment autour de la gestion des risques, du contrôle interne ainsi que de la supervision du respect du cadre légal, réglementaire et des règles d'éthique professionnelle par ses sociétés, ses organes et ses collaborateurs. Ces processus sont conçus de manière à assurer un fonctionnement et une conduite des affaires optimaux.

Gestion des risques

Systèmes de gestion des risques et de contrôle interne

Le système de gestion des risques, qui englobe le système de contrôle interne (SCI) de l'entreprise, est basé sur le modèle dit des trois lignes de défense. Ce modèle définit, selon une approche systématique, le rôle des différentes fonctions essentielles du système afin qu'elles soient en mesure de collaborer de manière efficace. La première ligne de défense est constituée par les unités opérationnelles, la deuxième par les fonctions de contrôle et la troisième par l'Audit interne.

Les systèmes de gestion des risques et de contrôle interne se composent notamment de :

- une stratégie de risques (indiquant l'appétit au risque retenu) définie par le Conseil d'administration
- une gouvernance des risques formalisée au travers de règles internes (règlements, directives, etc.) précisant la façon dont l'entreprise s'organise
- processus documentés (par ex. : stratégie des risques, gestion des risques et contrôle interne, continuité d'activité) formalisant la mise en œuvre opérationnelle des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne
- une structure organisationnelle soutenant les processus
- personnes ayant l'expérience professionnelle requise, les connaissances techniques et l'aptitude personnelle pour exercer leurs fonctions
- un système d'information et des outils adéquats

La gouvernance en place permet de garantir la cohérence globale des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne, de gérer les interactions entre les différents acteurs et de fournir un cadre pour un reporting consolidé fiable et utile au pilotage de l'entreprise.

Rôles et responsabilités des acteurs des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne

Le Conseil d'administration (CA)

Le Conseil d'administration est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique de l'entreprise. Il est compétent pour tous les objets qui, selon la loi et les statuts, ne sont pas formellement dévolus à l'Assemblée générale en tant qu'organe suprême d'Assura Holding SA, d'Assura-Basis SA, d'Assura SA et de Figeas SA. Le Conseil d'administration, du fait des statuts de la société et des obligations légales, définit un système de contrôle interne adéquat et le surveille.

Les exigences du Conseil d'administration concernant les systèmes de gestion des risques et de contrôle interne sont détaillées dans un règlement spécifique.

Le Conseil d'administration définit et formalise la stratégie de risques, l'appétit et la tolérance au risque du Groupe, notamment de la société Assura SA. En outre, il surveille l'évolution des risques.

Le Comité d'audit et des risques (CAR)

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des risques, au système de contrôle interne, à la gestion de la conformité, aux affaires comptables et actuarielles, à l'Audit interne ainsi qu'aux relations avec l'organe de révision (société d'audit externe). Durant l'année 2024, le Comité d'audit et des risques a tenu quatre séances.

L'organe de révision externe

L'organe de révision externe établi, chaque année, un rapport détaillé à l'intention du Conseil d'administration sur le SCI, conformément à l'article 728b alinéa 1 CO. Il atteste de l'existence du SCI relatif à la société et à la présentation des comptes.

La Direction générale

La Direction générale est responsable de la mise en œuvre, du maintien et du développement des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne. En leur qualité de « spécialistes métiers », les directeurs sont responsables de l'identification et de l'évaluation des risques spécifiques à leur activité et ils doivent s'assurer des contrôles en place, de leur exécution et de leur documentation, ainsi que de la mise en œuvre des actions (mesures) de réduction des risques.

L'Audit interne

L'Audit interne est une activité indépendante et objective. Il donne à la société une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations et lui apporte ses conseils pour les améliorer. Il évalue, par une approche systématique et méthodique, les processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance d'entreprise et émet des recommandations pour renforcer leur efficacité. Il est directement rattaché au Conseil d'administration/Comité d'audit et des risques.

La fonction Compliance

La fonction Compliance comprend l'ensemble des activités permettant de s'assurer que la société, ses organes et ses collaborateurs respectent les lois et les réglementations en vigueur. Lesdites activités comprennent aussi le respect des normes internes et déontologiques en vigueur. Ses missions couvrent également le respect des dispositions qui ont trait à la protection des données. La fonction Compliance agit de manière indépendante et a un accès direct au Conseil d'administration et à la Direction générale. Finalement, la fonction Compliance gère la relation avec les autorités de surveillance (OFSP et Finma).

La fonction gestion des risques

La fonction gestion des risques est responsable du pilotage du processus de détermination de la stratégie des risques et de l'appétit au risque ainsi que de la mise en place et la surveillance des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne.

Elle soutient les acteurs en vue d'une gestion efficace des risques, surveille le profil de risque de la société dans son ensemble et informe régulièrement au moyen de rapports à l'intention des organes. Elle conseille également les personnes chargées de la conduite de l'entreprise pour les questions liées à la gestion des risques. Le responsable de la fonction gestion des risques est invité permanent aux séances du Comité d'audit et des risques ainsi qu'aux séances du Comité de placements.

Dans le cadre du processus d'auto-évaluation annuelle des risques et contrôles par la première ligne de défense, le Groupe Assura procède au moins une fois par année à une revue de ses risques. Ce processus, piloté par la fonction gestion des risques, contribue à une actualisation du profil de risque d'Assura.

L'actuaire responsable

L'actuaire responsable est notamment responsable du contrôle et de la validation des travaux actuariels en relation avec les thèmes suivants :

- la fortune liée
- la solvabilité
- les provisions actuarielles
- les éléments actuariels des tarifs des nouveaux produits
- les adaptations tarifaires des produits existants
- les rentabilités par produit
- les planifications actuarielles

Rapport financier 2024

Compte de résultat consolidé

Montants en milliers de CHF	Annexe	2024	2023 retraité ¹
Primes acquises pour propre compte	1	3'476'582	3'603'754
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	2	-2'651'727	-2'777'884
Compensation des risques entre assureurs		-484'312	-736'809
Charges d'exploitation pour propre compte	3	-257'263	-240'049
Résultat technique		83'280	-150'988
Produits des placements de capitaux		117'646	115'167
Charges des placements de capitaux		-83'980	-92'092
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		-30'000	-10'000
Résultat des placements de capitaux	4	3'666	13'075
Autres produits d'exploitation	5	4'150	2'949
Autres charges d'exploitation	6	-5'552	-4'240
Résultat d'exploitation		85'544	-139'204
Résultat hors exploitation		-	-
Résultat exceptionnel		-	-
Résultat consolidé avant impôts		85'544	-139'204
Impôts sur les bénéfices		-17'493	-11'904
Impôts différés sur les bénéfices		4'103	3'634
Résultat consolidé de l'exercice		72'154	-147'474
dont attribuable aux :			
- actionnaires d'Assura Holding SA		65'030	-151'640
- actionnaires minoritaires		7'124	4'166

¹ Voir dérogation au principe de permanence dans l'évaluation et la présentation p. 29.

Bilan consolidé

Actif

Montants en milliers de CHF	Annexe	31.12.2024	31.12.2023 retraité ¹
Placements de capitaux	7	2'355'782	2'543'918
Immobilisations incorporelles	8	2'641	5'428
Immobilisations corporelles	9	12'672	12'869
Comptes de régularisation actifs	10	14'952	16'368
Impôts différés actifs, nets		3'447	-
Créances	11	319'931	231'197
Liquidités		508'837	482'319
Total de l'actif		3'218'262	3'292'099

Passif

Montants en milliers de CHF	Annexe	31.12.2024	31.12.2023 retraité ¹
Capital-actions		200	200
Réserves issues du bénéfice		459'035	394'505
Total capitaux propres hors parts des minoritaires		459'235	394'705
Part des minoritaires dans le capital		22'737	15'613
Total capitaux propres y c. parts des minoritaires		481'972	410'318
Provisions techniques pour propre compte	12	1'774'679	1'887'736
Provisions non techniques	13	537	729
Provision pour risques liés aux placements de capitaux	14	266'369	236'369
Dettes sur instruments financiers dérivés	7	24'711	-
Comptes de régularisation passifs	15	63'300	244'567
Impôts différés passifs, nets		-	656
Dettes	16	606'694	511'724
Total capitaux étrangers		2'736'290	2'881'781
Total du passif		3'218'262	3'292'099

¹ Voir dérogation au principe de permanence dans l'évaluation et la présentation p. 29.

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Montants en milliers de CHF	2024	2023 retraité ¹
Résultat consolidé de l'exercice	72'154	-147'474
Amortissements/réévaluations des placements de capitaux y c. dérivés	12'710	12'490
Amortissements/réévaluations des immobilisations incorporelles	2'899	3'094
Amortissements/réévaluations des immobilisations corporelles	5'675	5'409
Amortissements/réévaluations des créances	31'903	31'727
Variation des provisions techniques pour propre compte	-113'057	-74'497
Variation des provisions non techniques	-192	-323
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	30'000	10'000
Constitution/utilisation de la réserve de contributions de l'employeur	-	651
Variation des comptes de régularisation actifs	1'416	-1'723
Variation des créances	-120'637	10'749
Variation des comptes de régularisation passifs	-181'267	-130'558
Variation des dettes	94'970	-178'940
Variation des impôts différés sur les bénéfices	-4'103	-3'634
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation	-167'529	-463'029
Investissements/désinvestissements dans des placements de capitaux y c. dérivés	200'137	432'016
Investissements/désinvestissements dans des immobilisations incorporelles	-112	-372
Investissements/désinvestissements dans des immobilisations corporelles	-5'478	-4'962
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement	194'547	426'682
Versement de dividendes	-500	-500
Flux de trésorerie de l'activité de financement	-500	-500
Variation nette des liquidités	26'518	-36'847
État des liquidités au 01.01	482'319	519'166
État des liquidités au 31.12	508'837	482'319
Variation nette des liquidités	26'518	-36'847

¹ Voir dérogation au principe de permanence dans l'évaluation et la présentation p. 29.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Montants en milliers de CHF	Capital-actions	Réserves issues du bénéfice	Total hors parts des minoritaires	Part des minoritaires dans le capital	Total y c. parts des minoritaires
Capitaux propres au 01.01.2023 (comme publié)	200	611'903	612'103	14'338	626'441
Effet de la correction d'erreur dans l'évaluation des comptes ¹	-	-65'258	-65'258	-2'891	-68'149
Capitaux propres au 01.01.2023 (après retraitement)	200	546'645	546'845	11'447	558'292
Distribution de dividendes	-	-500	-500	-	-500
Résultat annuel 2023	-	-151'640	-151'640	4'166	-147'474
Capitaux propres au 31.12.2023	200	394'505	394'705	15'613	410'318
Distribution de dividendes	-	-500	-500	-	-500
Résultat annuel 2024	-	65'030	65'030	7'124	72'154
Capitaux propres au 31.12.2024	200	459'035	459'235	22'737	481'972

Capital-actions

- Assura Holding SA: le capital-actions est réparti en 1'000 actions nominatives ordinaires d'une valeur nominale de CHF 100.
- Assura-Basis SA: le capital-actions est réparti en 1'000 actions nominatives ordinaires d'une valeur nominale de CHF 100.

Réserves issues du bénéfice

La part LAMal des réserves issues du bénéfice au 31.12.2024 s'élève à KCHF 156'589 (31.12.2023 retraité : KCHF 348'427).

¹ Voir dérogation au principe de permanence dans l'évaluation et la présentation p. 29.

Principes de présentation des comptes

Normes de présentation des comptes

Les comptes annuels consolidés du Groupe Assura ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe (true & fair view). Les normes Swiss GAAP RPC forment un tout. Toutes les recommandations formulées doivent dès lors être appliquées. La norme Swiss GAAP RPC 41 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012 pour les comptes annuels statutaires des assureurs-maladie LAMal. Le Groupe Assura applique cette norme en relation avec la norme Swiss GAAP RPC 30 (consolidation). L'utilisation des normes Swiss GAAP RPC est un choix volontaire.

Modification des normes de présentation des comptes

Le Groupe Assura a appliqué, pour la première fois, la Swiss GAAP RPC30 (révisée en 2022) au cours de l'exercice 2024. L'application s'est faite rétrospectivement et conformément aux dispositions transitoires correspondantes et au cadre conceptuel, comme si les nouveaux principes avaient toujours été appliqués. La première application n'a pas eu d'effets significatifs sur les comptes consolidés.

Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés englobent toutes les entreprises qui sont contrôlées directement ou indirectement par Assura Holding SA. Ce contrôle équivaut à la possibilité d'influencer de manière déterminante les affaires financières et opérationnelles, afin d'être en mesure d'en tirer une utilité correspondante. C'est habituellement le cas lorsque Assura Holding SA détient, directement ou indirectement, plus de 50% des droits de vote d'une société. C'est aussi le cas lorsque Assura Holding SA n'est pas intéressée au capital, mais dispose par exemple de la majorité dans le Conseil d'administration ou qu'elle peut exercer le contrôle grâce à des accords contractuels.

Méthode de consolidation

La consolidation des sociétés se fait selon la méthode de l'intégration globale. La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne (purchase method). Selon celle-ci, les fonds propres des sociétés du Groupe sont compensés avec la valeur comptable de la participation auprès de la société holding au moment de l'acquisition ou de la fondation. Les actifs et les fonds étrangers des sociétés acquises font l'objet d'une réévaluation à la date du changement de contrôle selon les principes du Groupe Assura ; les plus-values et moins-values sont attribuées aux postes concernés du bilan et la différence entre le prix de vente et les fonds propres déterminés selon les principes de présentation des comptes du Groupe, c'est-à-dire le goodwill, est entièrement amortie sur plusieurs années. Les participations éventuelles de tiers à des sociétés entièrement consolidées sont mentionnées séparément comme parts des minoritaires au capital et au résultat.

Date de clôture

La date de clôture pour toutes les sociétés figurant dans le périmètre de consolidation est le 31 décembre.

Relations internes

Toutes les relations d'affaires entre les sociétés consolidées sont éliminées du bilan et du compte de résultat.

Périmètre de consolidation 2024/2023

Raison sociale	Branche	Consolidation	Participation en %	Capital en milliers de CHF
Assura Holding SA, Pully	Holding			100
Assura SA, Pully	Assurances complémentaires LCA	Intégration globale	90% ¹	8'000
Assura-Basis SA, Pully (sur la base d'une Direction et d'un Conseil d'administration communs)	Assurance-maladie LAMal	Intégration globale	0%	100
Figeas SA, Pully	Services	Intégration globale	100%	100

¹ Y compris les actions propres d'Assura SA (5.7%) ; les 10% restants sont détenus par le fonds de prévoyance du Groupe Assura.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation se basent sur le coût historique d'acquisition ou de revient, à l'exception des placements de capitaux (sauf les obligations). Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique. Les principales méthodes comptables présentées ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les sociétés du Groupe.

Postes en devises étrangères

La conversion des postes en devises étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Terrains et constructions

Les terrains et constructions englobent les immeubles de rendement ainsi que les bâtiments utilisés en propre par le Groupe. L'évaluation des immeubles est effectuée en fonction des valeurs actuelles. Des expertises sont établies par un expert indépendant dans un intervalle de trois à six ans selon la méthode DCF « discounted cash-flow ». Les années intermédiaires, l'évaluation des immeubles est effectuée aux valeurs actuelles selon une méthode reconnue. Les immeubles en construction sont évalués à leur coût d'acquisition pendant la phase de construction. Les intérêts intercalaires ne sont pas inscrits à l'actif.

Obligations et placements semblables

Cette rubrique englobe les obligations ainsi que les fonds obligataires. Les obligations sont évaluées selon la méthode scientifique d'amortissement des coûts et les fonds obligataires selon leur valeur de marché. Les réévaluations ou les amortissements annuels sont comptabilisés dans le compte de résultat. Pour les positions présentant des pertes de valeur persistantes, les corrections de valeur nécessaires sont apportées.

Actions et placements semblables

Les actions et fonds d'actions sont évalués selon leur valeur de marché (dernier cours boursier disponible à la date du bilan). Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Fonds immobiliers

Les fonds immobiliers sont évalués selon leur valeur de marché. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés peuvent être composés d'opérations de change à terme, de contrats d'options ainsi que de futures sur indices d'actions. Ils sont utilisés à des fins de couverture et sont évalués aux valeurs du marché. La comptabilité de couverture (hedge accounting) n'est pas appliquée.

Réserve de contributions de l'employeur

Les actifs provenant de la réserve de contributions de l'employeur sont portés à l'actif à la valeur nominale en l'absence de renonciation à l'utilisation. La valeur est vérifiée chaque année et, le cas échéant, le poste est corrigé.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition sur la durée d'utilisation estimée :

	Durée d'utilisation	Méthode
Licences	4 années	25% linéaire
Logiciels informatiques	4 années	25% linéaire

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition sur la durée d'utilisation estimée :

	Durée d'utilisation	Méthode
Équipement d'exploitation	5 années	20% linéaire
Machines d'impression	8 années	12.5% linéaire
Mobilier	8 années	12.5% linéaire
Mobilier (stand)	4 années	25% linéaire
Informatique (hardware)	4 années	25% linéaire
Véhicules	5 années	20% linéaire

Comptes de régularisation actifs

Ce poste englobe les montants payés durant l'exercice sous revue, mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les produits de l'exercice à recevoir.

Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Le du croire est évalué sur la base des risques de solvabilité identifiables et également sur la base de données statistiques. Les hypothèses reposent sur les valeurs empiriques des exercices précédents. Pour la société LAMal, le calcul du du croire tient compte des effets de l'art. 64a LAMal (prise en charge des actes de défaut de biens par les cantons).

Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent les placements liquides et les fonds monétaires.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions techniques comprennent les provisions pour sinistres en cours (y c. les frais de traitement des sinistres), les provisions de sécurité et de fluctuation, les provisions pour les futures participations aux excédents, les provisions de vieillissement, les reports de primes et les autres provisions actuarielles.

Les provisions pour sinistres en cours sont calculées selon des procédés actuariels reconnus du point de vue du droit en matière de surveillance.

Les autres provisions techniques sont calculées conformément aux règles définies dans le plan d'exploitation correspondant, et validées par les autorités.

Les provisions de fluctuation et de sécurité sont constituées pour faire face à la volatilité des risques actuariels. Elles sont déterminées soit selon des règles définies dans le plan d'exploitation, soit en fonction de règles internes basées sur le résultat actuariel.

Provisions non techniques

Si une sortie de fonds est probable, une provision adéquate est constituée pour les engagements juridiques et factuels découlant du passé. Les provisions sont réévaluées chaque année.

Provision pour risques liés aux placements de capitaux

La provision pour risques liés aux placements de capitaux a pour objet de réduire l'impact des volatilités à long terme sur le marché des capitaux. La provision est calculée sur l'ensemble du portefeuille et réévaluée chaque année.

Les taux « cibles » par véhicule de placement coté sont basés sur les taux de perte maximale sur douze mois. Un taux similaire a été appliqué sur les immeubles en valeur de marché.

Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes durant la période sous revue, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les placements de capitaux enregistrent des gains de valeur particulièrement importants, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être augmentée jusqu'à la valeur cible avec effet sur le résultat.

Comptes de régularisation passifs

Ce poste englobe les montants reçus durant l'exercice sous revue, mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les charges de l'exercice encore à payer.

Dettes

Il s'agit surtout d'obligations envers les preneurs d'assurances ou les fournisseurs de prestations. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Dérogation au principe de permanence dans l'évaluation et la présentation

1) Valorisation des obligations en monnaies étrangères

Les obligations en monnaies étrangères étaient, par erreur, valorisées au taux de change historique jusqu'au 31.12.2023. La méthode d'évaluation a été corrigée selon la méthode rétrospective (au taux de change de clôture) à partir de l'année 2024.

2) Présentation des intérêts minoritaires dans le tableau de flux de trésorerie

La variation des intérêts minoritaires était, par erreur, présentée jusqu'au 31.12.2023 en tant que flux de l'activité de financement. Cette variation, sans incidence sur les liquidités, a été exclue selon la méthode rétrospective du tableau de flux de trésorerie à partir de l'année 2024.

Les impacts de la dérogation aux principes d'évaluation et de présentation sont présentés ci-après :

Compte de résultat consolidé (impacts retraitements)

Montants en milliers de CHF	2023 (comme publié)	Correction obligations 2023	2023 retraité
Résultat technique	-150'988	-	-150'988
Produits des placements de capitaux	115'167	-	115'167
Charges des placements de capitaux	-44'587	-47'505	-92'092
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-10'000	-	-10'000
Résultat des placements de capitaux	60'580	-47'505	13'075
Résultat d'exploitation	-91'699	-47'505	-139'204
Résultat consolidé avant impôts	-91'699	-47'505	-139'204
Impôts sur les bénéfices	-11'904	-	-11'904
Impôts différés sur les bénéfices	-621	4'255	3'634
Résultat consolidé de l'exercice	-104'224	-43'250	-147'474
dont attribuable aux :			
- actionnaires d'Assura Holding SA	-110'739	-40'901	-151'640
- actionnaires minoritaires	6'515	-2'349	4'166

Bilan consolidé (impacts retraitements)

Actif

Montants en milliers de CHF	01.01.2023 (comme publié)	Correction obligations 01.01.2023	01.01.2023 retraité	31.12.2023 (comme publié)	Correction obligations 2023	31.12.2023 retraité
Placements de capitaux	3'062'354	-73'279	2'989'075	2'664'702	-120'784	2'543'918
Total de l'actif	3'891'304	-73'279	3'818'025	3'412'883	-120'784	3'292'099

Passif

Capital-actions	200	-	200	200	-	200
Réserves issues du bénéfice	611'903	-65'258	546'645	500'664	-106'159	394'505
Total capitaux propres hors parts des minoritaires	612'103	-65'258	546'845	500'864	-106'159	394'705
Part des minoritaires dans le capital	14'338	-2'891	11'447	20'853	-5'240	15'613
Capitaux propres y c. parts des minoritaires	626'441	-68'149	558'292	521'717	-111'399	410'318
Impôts différés passifs, nets	9'420	-5'130	4'290	10'041	-9'385	656
Capitaux étrangers	3'264'863	-5'130	3'259'733	2'891'166	-9'385	2'881'781
Total du passif	3'891'304	-73'279	3'818'025	3'412'883	-120'784	3'292'099

Tableau de flux de trésorerie consolidé (impacts retraitements)

Montants en milliers de CHF	2023 (comme publié)	Correction obligations 2023	Correction intérêts minoritaires 2023	2023 retraité
Résultat consolidé de l'exercice	-110'739	-43'250	6'515	-147'474
Amortissements/réévaluations des placements de capitaux y c. dérivés	-35'015	47'505	-	12'490
Variation des impôts différés sur les bénéfices	621	-4'255	-	-3'634
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation	-469'544	-	6'515	-463'029
Variation des minoritaires	6'515	-	-6'515	-
Flux de trésorerie de l'activité de financement	6'015	-	-6'515	-500

Commentaires relatifs au compte de résultat consolidé

1 – Primes acquises pour propre compte

Montants en milliers de CHF	2024	2023
Produits des primes ¹	3'476'582	3'603'754
Variation des reports de primes	-	-
Total	3'476'582	3'603'754

¹ Contributions du secteur public (subsidies) KCHF 506'342 en 2024 (KCHF 490'710 en 2023).

2 – Charges de sinistres et de prestations pour propre compte

Montants en milliers de CHF	2024	2023
Charges de sinistres et de prestations	-3'243'501	-3'332'794
Participation aux coûts	478'717	480'413
Variation des provisions techniques pour propre compte	113'057	74'497
Total	-2'651'727	-2'777'884

3 – Charges d'exploitation pour propre compte

Montants en milliers de CHF	2024	2023
Charges de personnel	-181'456	-180'980
Locaux administratifs et installations d'exploitation	-5'643	-5'591
Charges informatiques	-24'073	-25'662
Autres charges administratives	-13'527	-7'825
Publicité et commissions	-23'989	-11'488
Amortissements	-8'575	-8'503
Total	-257'263	-240'049

4 – Résultat des placements de capitaux

Montants en milliers de CHF	Produits des placements	Bénéfices réalisés	Bénéfices non réalisés	Total 2024
Terrains et constructions	4'447	400	2'909	7'756
Obligations et placements semblables	21'108	343	43'567	65'018
Actions et placements semblables	2'770	4'397	17'391	24'558
Fonds immobiliers	1'091	-	6'879	7'970
Instruments financiers dérivés	-	11'534	-	11'534
Autres placements ¹	607	4	199	810
Participations	-	-	-	-
Total	30'023	16'678	70'945	117'646

Montants en milliers de CHF	Charges de gestion sur placements	Pertes réalisées	Pertes non réalisées	Total 2024
Terrains et constructions	-3'555	-	-697	-4'252
Obligations et placements semblables	-	-15'710	-	-15'710
Actions et placements semblables	-	-409	-2'831	-3'240
Fonds immobiliers	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés	-	-3'264	-54'707	-57'971
Autres placements ¹	-	-278	-	-278
Participations	-	-	-	-
Charges d'administration des placements	-2'529	-	-	-2'529
Total	-6'084	-19'661	-58'235	-83'980
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	-	-30'000	-30'000
Résultat des placements de capitaux	23'939	-2'983	-17'290	3'666

¹ Fonds en instruments du marché monétaire.

Résultat des placements de capitaux (suite)

Montants en milliers de CHF	Produits des placements	Bénéfices réalisés	Bénéfices non réalisés	Total 2023
Terrains et constructions	3'986	-	7'072	11'058
Obligations et placements semblables	21'399	41	-	21'440
Prêts à des institutions publiques	-	-	-	-
Actions et placements semblables	5'572	9'069	20'657	35'298
Fonds immobiliers	4'482	1'639	1'948	8'069
Instruments financiers dérivés	-	21'083	18'219	39'302
Participations	-	-	-	-
Total	35'439	31'832	47'896	115'167

Montants en milliers de CHF	Charges de gestion sur placements	Pertes réalisées	Pertes non réalisées	Total 2023 retraité
Terrains et constructions	-2'394	-	-2'975	-5'369
Obligations et placements semblables	-	-13'606	-47'505	-61'111
Prêts à des institutions publiques	-	-	-	-
Actions et placements semblables	-	-2'149	-9'775	-11'924
Fonds immobiliers	-	-5'764	-131	-5'895
Instruments financiers dérivés	-	-5'006	-	-5'006
Participations	-	-	-	-
Charges d'administration des placements	-2'787	-	-	-2'787
Total	-5'181	-26'525	-60'386	-92'092
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	-	-10'000	-10'000
Résultat des placements de capitaux	30'258	5'307	-22'490	13'075

5 – Autres produits d'exploitation

Montants en milliers de CHF	2024	2023
Intérêts et gains de change sur les liquidités	2'785	1'621
Intérêts sur les créances	238	3
Autres produits	1'127	1'325
Total	4'150	2'949

6 – Autres charges d'exploitation

Montants en milliers de CHF	2024	2023
Intérêts et pertes de change sur les liquidités	-146	-3'423
Intérêts sur les dettes (y c. intérêts liés à la compensation des risques)	-4'629	-34
Autres charges	-777	-783
Total	-5'552	-4'240

Commentaires relatifs au bilan consolidé

7 – Placements de capitaux

Montants en milliers de CHF	31.12.2024	31.12.2023 retraité
Terrains et constructions	206'203	205'497
Obligations et placements semblables	1'948'498	2'084'041
Prêts à des institutions publiques	-	15'000
Actions et placements semblables	119'781	162'821
Fonds immobiliers	53'653	46'563
Instruments financiers dérivés	-	29'996
Autres placements (fonds en instruments du marché monétaire)	27'647	-
Total	2'355'782	2'543'918
Valeurs de marché des obligations et placements semblables	1'802'240	1'871'241

Instruments financiers dérivés en cours (ouverts) au 31.12.2024

Valeur de marché au 31.12.2024

Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Actif	Passif	Total passif
Devises à terme USD	Couverture change	250	22'760	22'510
Devises à terme EUR	Couverture change	37	1'973	1'936
Devises à terme GBP	Couverture change	2	267	265
Total		289	25'000	24'711

Instruments financiers dérivés en cours (ouverts) au 31.12.2023

Valeur de marché au 31.12.2023

Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Actif	Passif	Total actif
Devises à terme USD	Couverture change	17'584	1'329	16'255
Devises à terme EUR	Couverture change	14'026	461	13'565
Devises à terme GBP	Couverture change	190	14	176
Total		31'800	1'804	29'996

8 – Immobilisations incorporelles

Montants en milliers de CHF	Licences	Logiciels	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2023	8'143	7	8'150
Valeurs d'acquisition			
Valeurs brutes au 01.01.2023	15'619	3'362	18'981
Entrées	372	-	372
Sorties	-1'445	-827	-2'272
État au 31.12.2023	14'546	2'535	17'081
Corrections de valeurs cumulées			
Corrections de valeurs au 01.01.2023	-7'476	-3'355	-10'831
Amortissements annuels	-3'087	-7	-3'094
Sorties	1'445	827	2'272
État au 31.12.2023	-9'118	-2'535	-11'653
Valeurs comptables nettes au 31.12.2023	5'428	-	5'428
Valeurs d'acquisition			
Valeurs brutes au 01.01.2024	14'546	2'535	17'081
Entrées	112	-	112
Sorties	-371	-1'700	-2'071
État au 31.12.2024	14'287	835	15'122
Corrections de valeurs cumulées			
Corrections de valeurs au 01.01.2024	-9'118	-2'535	-11'653
Amortissements annuels	-2'899	-	-2'899
Sorties	371	1'700	2'071
État au 31.12.2024	-11'646	-835	-12'481
Valeurs comptables nettes au 31.12.2024	2'641	-	2'641

9 – Immobilisations corporelles

Montants en milliers de CHF	Équipement d'exploitation et mobilier	Informatique (Hardware)	Véhicules	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2023	9'049	4'267	-	13'316
Valeurs d'acquisition				
Valeurs brutes au 01.01.2023	20'405	10'563	214	31'182
Entrées	2'917	2'045	-	4'962
Sorties	-	-1'222	-	-1'222
État au 31.12.2023	23'322	11'386	214	34'922
Corrections de valeurs cumulées				
Corrections de valeurs au 01.01.2023	-11'356	-6'296	-214	-17'866
Amortissements annuels	-3'008	-2'401	-	-5'409
Sorties	-	1'222	-	1'222
État au 31.12.2023	-14'364	-7'475	-214	-22'053
Valeurs comptables nettes au 31.12.2023	8'958	3'911	-	12'869
Valeurs d'acquisition				
Valeurs brutes au 01.01.2024	23'322	11'386	214	34'922
Entrées	3'362	2'116	-	5'478
Sorties	-346	-1'027	-	-1'373
État au 31.12.2024	26'338	12'475	214	39'027
Corrections de valeurs cumulées				
Corrections de valeurs au 01.01.2024	-14'364	-7'475	-214	-22'053
Amortissements annuels	-3'478	-2'197	-	-5'675
Sorties	346	1'027	-	1'373
État au 31.12.2024	-17'496	-8'645	-214	-26'355
Valeurs comptables nettes au 31.12.2024	8'842	3'830	-	12'672

10 – Comptes de régularisation actifs

Montants en milliers de CHF	31.12.2024	31.12.2023
Intérêts courus	8'828	8'918
Autres actifs de régularisation	6'124	7'450
Total	14'952	16'368

11 – Créances

Montants en milliers de CHF	31.12.2024	31.12.2023
Preneurs d'assurance	258'577	175'204
Organisations d'assurance	-	16
Agents et intermédiaires	109	188
Institutions publiques	50'755	44'017
Autres créances	10'490	11'772
Total	319'931	231'197

12 – Provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de CHF	Provisions pour sinistres	Provisions pour futures participations aux excédents des assurés	Provisions de vieillissement	Autres provisions techniques ¹	Provisions de sécurité et de fluctuation	Total
État au 01.01.2023	796'618	1'357	918'097	46'304	199'857	1'962'233
Constitutions	-	-	-	3'584	98'434	102'018
Dissolutions	-110'257	-91	-66'167	-	-	-176'515
État au 31.12.2023	686'361	1'266	851'930	49'888	298'291	1'887'736

Montants en milliers de CHF	Provisions pour sinistres	Provisions pour futures participations aux excédents des assurés	Provisions de vieillissement	Autres provisions techniques ¹	Provisions de sécurité et de fluctuation	Total
État au 01.01.2024	686'361	1'266	851'930	49'888	298'291	1'887'736
Constitutions	-	-	-	7'045	62'162	69'207
Dissolutions	-101'903	-300	-20'061	-	-60'000	-182'264
État au 31.12.2024	584'458	966	831'869	56'933	300'453	1'774'679

¹ Les autres provisions techniques se composent de la provision orthodontie, de la provision maternité, de la provision décès et de la provision pour reversement d'excédents de primes.

13 – Provisions non techniques

Montants en milliers de CHF	Personnel	Autres	Total
État au 01.01.2023	1'005	47	1'052
Constitutions	-	6	6
Utilisations	-303	-26	-329
Dissolutions	-	-	-
État au 31.12.2023	702	27	729

Montants en milliers de CHF	Personnel	Autres	Total
État au 01.01.2024	702	27	729
Constitutions	-	-	-
Utilisations	-165	-2	-167
Dissolutions	-	-25	-25
État au 31.12.2024	537	-	537

Provision personnel

Il s'agit de la provision pour les primes de fidélité en faveur du personnel.

14 – Provision pour risques liés aux placements de capitaux

Montants en milliers de CHF	Total
État au 01.01.2023	226'369
Constitutions	10'000
Dissolutions	-
État au 31.12.2023	236'369

Montants en milliers de CHF	Total
État au 01.01.2024	236'369
Constitutions	30'000
Dissolutions	-
État au 31.12.2024	266'369

15 – Comptes de régularisation passifs

Montants en milliers de CHF	31.12.2024	31.12.2023
Compensation des risques	32'168	217'506
Autres passifs de régularisation	31'132	27'061
Total	63'300	244'567

16 – Dettes

Montants en milliers de CHF	31.12.2024	31.12.2023
Preneurs d'assurance	570'560	466'375
Engagements envers les prestataires de soins	18'878	27'393
Organisations d'assurance	250	-
Agents et intermédiaires	1'166	1'175
Organisations et personnes proches	2'526	4'702
Institutions publiques	9'755	5'613
Autres dettes	3'559	6'466
Total	606'694	511'724

Engagements envers des institutions de prévoyance

Réserve de cotisations de l'employeur	Valeur nominale	Renonciation d'utilisation	Bilan	Utilisations	Constitutions	Bilan
Montants en milliers de CHF	31.12.2024	2024	31.12.2024	2024	2024	31.12.2023
Institutions de prévoyance	-	-	-	-	-	-

Montants en milliers de CHF	Excédent de couverture/ sous couverture ¹	Part économique de l'organisation	Charges de prévoyance dans les charges de personnel
Montants en milliers de CHF	31.12.2024	31.12.2023	2024 2023
Institutions de prévoyance	-	-	17'692 17'392

¹ Sur la base des comptes de l'institution de prévoyance établis au 31.12.2023 selon la norme Swiss GAAP RPC 26.

Autres informations

Sûretés constituées en faveur de tiers

Montants en milliers de CHF	31.12.2024	31.12.2023
Cautionnements (garanties de loyers)	828	826

Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété

Il n'y a pas d'actifs grevés d'une réserve de propriété en dehors de la fortune liée.

Dettes de crédit-bail (dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois suivant la date du bilan)

Montants en milliers de CHF	Durée résiduelle	31.12.2024	31.12.2023
Baux	1 à 5 ans	5'984	3'259
Total		5'984	3'259

Honoraires de l'organe de révision

Montants en milliers de CHF	2024	2023
Prestations d'audit	531	541
Autres prestations de services	-	-
Total	531	541

Engagements éventuels groupe TVA

Les sociétés du Groupe Assura font partie d'un groupe TVA et sont ainsi solidaires des dettes vis-à-vis de l'Administration fédérale des contributions à Berne.

Événements importants survenus après la date du bilan

Jusqu'à la date d'arrêté des comptes du 16 avril 2025 par l'organe compétent, il ne s'est produit aucun événement postérieur significatif qui nécessite la modification de la valeur des actifs et des passifs au 31.12.2024.

Rapport de l'organe de révision



KPMG SA

Avenue du Théâtre 1
Case postale 945
CH-1001 Lausanne

+41 58 249 45 55
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale d'Assura Holding SA, Pully

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés d'Assura Holding SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le compte de résultat consolidé, le bilan consolidé, le tableau de flux de trésorerie consolidé et le tableau de variation des capitaux propres consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2024, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 20 à 40) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2024 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés» de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.



Assura Holding SA, Pully
Rapport de l'organe de
révision à l'assemblée
générale sur l'audit des
comptes consolidés

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.



Assura Holding SA, Pully
Rapport de l'organe de
révision à l'assemblée
générale sur l'audit des
comptes consolidés

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation fidèle.
- nous planifions et réalisons l'audit des comptes consolidés afin de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Baptiste Reichen
Expert-réviseur agréé

